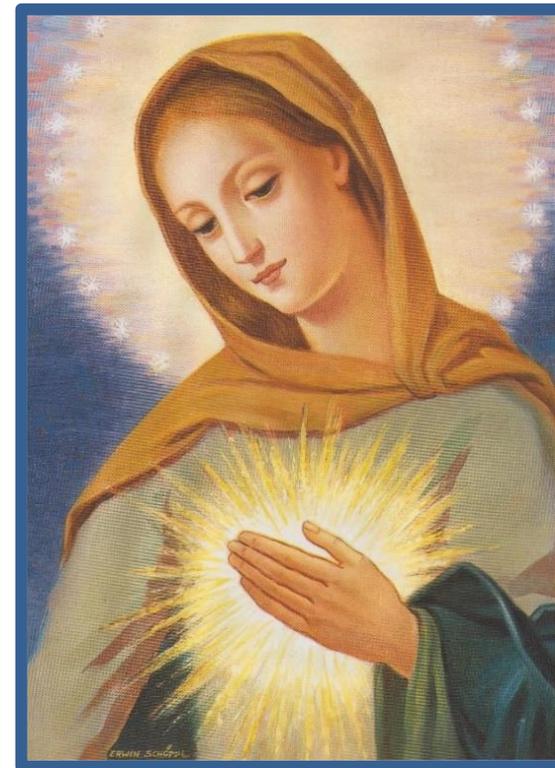


Les statuts furent rédigés lors de deux rencontres internationales. La première eu lieu en 2005 à Quito en Équateur.

La deuxième en 2008 à Sao Paulo au Brésil, avec la participation des représentants de 10 pays.

Le 15 août 2008 le document des statuts fut signé en présence des représentants de la coordination internationale et du directeur spirituel international du mouvement.

Ultérieurement les statuts furent présentés à Rome, au Vatican.



Les Statuts du Mouvement Flamme d'Amour du Cœur Immaculé de Marie